

# COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 31 Août 2017

*Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.*

*Secrétaire de la séance :-Mme Charline Frammery.*

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Vendredi 30 Juin 2017**, Mr le Maire apporte quelques informations supplémentaires concernant les différents points abordés ce jour-là :

a. La commande du **véhicule électrique** a été effectuée le 18 Août. Il s'agit d'un NISSAN NV 200 Evalia 7 places. Après remise, le coût HT est de 20873.59€ (TTC : 26 247.76€). Le délai de livraison est de 3 mois et les conditions d'utilisation par la population seront fixées par la CCPL.

b. L'Inspection académique a validé le **retour à la semaine des 4 jours scolaires** et les horaires des autocars ont été rectifiés en conséquence.

c. Le dossier **d'Eclairage public** est en attente des documents de la FDE 62 ; par ailleurs, la subvention du Département pour la Défense Incendie n'est toujours pas décidée.

**2) L'ordre du jour** de la séance est relu:

**a) Rapport Annuel 2016 du service Déchets :** Mr le Maire rappelle que la présentation de ce rapport avait été effectuée lors de la dernière réunion. Cependant, il fallait respecter les délais d'affichage pour information. Le conseil municipal souhaite que la population soit une nouvelle fois, sensibilisée sur **les bons gestes à adopter pour le tri. Le rapport 2016 est accepté à l'unanimité.**

**b) Renouvellement des Baux Ruraux :** Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les baux ruraux concernant **3 parcelles propriété de la commune**, arrivent à échéance le 31 Décembre 2017. Il s'agit des parcelles : -Section **F N°379** « Les Grands Bois » 48 ares, louée à Mr Sébastien Fasquelle avec un fermage annuel de 240 kg de blé, mais aussi louée à Mr Gérard Honoré pour le droit de chasse avec un fermage de 800kg de blé ; - Section **B N°118** « Sur le Mont » 66 ares 66ca et - Section **ZB N°68** « Au dessus des Valendoux » 25 ares à Mr Joseph - Marie Evrard avec un fermage de 460kg de blé.

Après en avoir délibéré sans la présence de Mr J-M Evrard, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de **relouer pour une durée de 9 années à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 ces 3 parcelles dans les mêmes conditions à l'exception du bail de chasse qui sera établi pour une valeur de 900kg de blé.**

Mr le Maire informe l'assemblée que le CCAS, également propriétaire de 10 parcelles, a renouvelé ses baux ruraux de la même façon.

**c) Contrat CUI de Mme Marilène Deneuve:** Ce contrat se terminait le 31 Août 2017. Il ne peut être à ce jour, renouvelé suivant les nouvelles directives gouvernementales. L'absence de cette personne au sein du personnel de l'école maternelle va poser des problèmes à la rentrée : - aide aux enseignants pour les jeunes enfants, surveillance pour attendre le transport scolaire,...

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite que ce contrat puisse être renouvelé dans les prochains jours en espérant que le gouvernement va revoir sa position pour ce type de contrat lié à l'éducation de nos jeunes élèves.**

**d) Recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie :** Mr le Maire présente au Conseil Municipal la personne choisie par la commission réunie le samedi 5 Août (C Tellier, JC Bouffart, et J Louis). 18 candidatures avaient été reçues. Trois seulement répondaient aux critères demandés. **Mme Nathalie FLEURY**, domiciliée à Saint-Omer, a été retenue. Rédacteur territorial 2ème classe, elle était secrétaire de mairie à Aix en Issart et Recques sur Course. Elle prendra ses fonctions **le Lundi 9 Octobre** à raison de **27 heures hebdomadaires**. Les horaires des permanences seront peut-être modifiés. Après délibération, Mr le Maire est autorisé à prendre **l'arrêté de recrutement correspondant ainsi que les arrêtés de régie pour la garderie et la cantine**.

**e) Jeux sur la Cour du groupe scolaire :** Suite à la mise en place d'un nouvel enrobé, Mr le Maire propose que 3 ou 4 jeux soient tracés au sol dans la cour de l'école. Un devis sera demandé à la société GP Traçage Service.

**Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.**

**f) Questions diverses :**

1) Le **sondage** auprès des parents d'élèves concernant l'organisation d'un **accueil des enfants le mercredi** n'a pas connu un « **franc succès** ». **Il est donc décidé d'abandonner ce projet** car le nombre de participants serait trop faible.

2) Un rappel **des obligations d'élagage le long des rues et chemins communaux** doit être effectué rapidement. La circulation devient difficile en certains endroits (surtout au hameau de Watterdal). La plantation de peupliers à l'entrée du dit hameau devient aussi dangereuse. Le propriétaire sera contacté. Le fauchage des chardons est également évoqué.

3) Mr le Maire rappelle **la mise en place du PLUI**. Les besoins en logements sur 15 ans sont estimés entre 75 et 80 pour la commune. Le potentiel foncier est donc légèrement insuffisant dans le centre bourg qu'il faut densifier car l'extension urbaine doit être limitée. Il informe le conseil des demandes de quelques propriétaires afin d'obtenir le classement de leurs parcelles en zone constructible. Les décisions seront prises en fin d'année, au cours de prochaines réunions programmées par la CCPL.

*Le Maire, C TELLIER*